

veulent bien y souscrire et si je trouve un homme qui puisse le dispenser et qui soit acceptable, aux yeux de mes collègues, en tant qu'économiste qualifié». Je suis professeur parce qu'on a confiance que je prendrai des décisions raisonnables et que je n'agirai pas par caprice. Si je mers du pouvoir que me confère mon poste pour modifier tout le système, ce sera ma fin. Je ne peux exercer un contrôle qu'à condition de l'exercer de façon acceptable pour les autres.

Il me semble qu'on se préoccupe beaucoup de la question de contrôle. On croit d'une façon ou d'une autre que lorsqu'une personne parvient aux échelons supérieurs d'une société grâce à ses connaissances et sa compétence ainsi bonnes décisions qu'elle a prises, elle change soudainement d'attitude et elle est atteinte de la «folie du pouvoir». Le point de vue suivant: «Si j'étais à la tête de la société, je n'aimerais pas que les choses se passent ainsi. Je me servirais plutôt de l'argent disponible afin d'appuyer mes croyances politiques au sujet de l'Afrique du Sud ou quelque chose de ce genre» indique tout simplement un manque de compréhension de toute la question. On ne détient le contrôle qu'à condition de contrôler la situation d'une façon acceptable pour toutes les personnes en cause.

Tout le monde a certaines notions du passé fondées sur des mythes et la lecture de romans. Au début du 19^{ème} siècle en Grande-Bretagne, le propriétaire d'une usine pouvait congédier ses employés et adopter telle ou telle attitude parce que le chômage sévissait partout et les travailleurs devaient obéir. Une telle situation n'existe plus. Il avait également investi son propre argent dans l'usine et s'il voulait le gaspiller, il pouvait le faire. La personne qui dépense l'argent des actionnaires est dans une situation différente car si elle commence à faire perdre de l'argent à la société, les actionnaires vont se plaindre. Ils peuvent le faire directement ou en vendant tout simplement leurs actions, et elle ne sera plus en mesure d'obtenir les capitaux nécessaires pour financer son entreprise.

Le contrôle ne constitue donc pas un pouvoir absolu de la façon qu'on a tendance à le croire. S'il en était ainsi, on aurait raison, dans une certaine mesure, d'affirmer que les Canadiens devraient contrôler les affaires afin de nous permettre de leur imposer nos idées. Nous pourrions nous servir de tout le pouvoir que nous détenons sur un certain nombre de membres de notre propre groupe national ou quel que soit son nom, et veiller à ce que ces personnes accomplissent tout ce que nous voulons qu'elles fassent même si ce n'est pas utile pour eux, pour leurs employés et pour leurs affaires.

Si nous ne voulons pas qu'on procède de telle ou telle façon dans l'extraction de nos ressources naturelles, il s'agit donc d'établir des lois dans ce domaine au lieu de croire que si nous ne permettons qu'à des Canadiens de s'occuper de ce domaine, tout serait bien fait d'une façon ou d'une autre, car ce ne serait pas le cas.

Le sénateur Macnaughton: Monsieur le président, voici une affirmation d'une supériorité: «Le Parlement est le gardien compétent de l'intérêt public.»

Monsieur Johnson, qui a fait cette affirmation? Vous en souvenez-vous?

M. Johnson: Oui, et j'y crois, malgré que depuis ce temps, j'ai eu bien des raisons de mettre en doute une telle affirmation.

Le sénateur Macnaughton: Il s'agit d'une affirmation extraite de votre livre.

M. Johnson: Oui, je le sais.

Le sénateur Cameron: Voilà ce à quoi je veux en venir. Qui va exercer ce pouvoir? Ce doit être le gouvernement en fin de compte. Cette situation a été abordée de façon sommaire dans plusieurs questions posées ce matin. Qu'arrivera-t-il à l'industrie du Canada si nous adoptons le libre échange? De toute évidence, la mise à l'épreuve de l'industrie serait gâchée ainsi que la question connexe de la main-d'œuvre. D'autre part, les représentants de l'industrie du caoutchouc à Kitchener déclarent que s'ils pouvaient entrer sur le marché américain, ils seraient en mesure de concurrencer avec n'importe quelle autre entreprise car ils feraient partie d'un marché de 210 millions d'habitants par rapport à notre propre marché de 20 millions.

Il existe dans notre pays certains instruments de pouvoir au niveau national qui donnent au gouvernement le contrôle nécessaire s'il utilise ces moyens mis à sa disposition. Sur le plan des carburants les sables bitumineux en sont un, mais il ne s'agit pas d'un instrument aussi important que bien des personnes le croient. Je crois que nos ressources totales ne représentent qu'environ 6 p. 100 de la consommation des Américains, mais il s'agit quand même d'un moyen dont nous disposons. Les terres en sont un autre. Les Américains tentent d'acheter nos terres et nous les contrôlons. Le plus grand facteur de tous est sans doute celui dont nous n'entendons pas tellement parler mais dont nous entendrons parler à l'avenir, c'est-à-dire l'eau. C'est notre plus grande ressource et il faut que les Américains l'ait. Je ne pense pas au «chien du jardinier» mais nous servons-nous de ce facteur de négociation en ce qui concerne les échanges? Si nous devons perdre certaines industries, comme cela sera le cas, comment pourrions-nous nous servir de ce facteur pour protéger l'emploi dans d'autres régions?

M. Johnson: Une fois de plus, cette question présente pour moi des difficultés. A ma connaissance, les bébés canadiens ne naissent pas avec une étiquette autour du cou disant «Je suis un travailleur du textile» ou «Je suis un travailleur dans le caoutchouc», etc. Ils n'y sont pas condamnés. A mon avis, l'important serait que l'on accorde plus d'argent au caoutchouc et moins aux textiles. On investit plus dans le caoutchouc parce que les Canadiens sont bons dans ce domaine, alors qu'il y a toutes sortes de raisons qui ne sont pas particulièrement souhaitables, à l'existence de l'industrie textile.

J'ai été dans les deux genres d'usines et je ne vois vraiment pas qu'il soit plus important de passer sa vie dans une usine de textile que dans une usine de caoutchouc. Je ne pense pas qu'il y ait une grande différence. Le plus important, c'est le salaire que vous gagnez.

De toute façon nous avons en grande partie le contrôle en ce sens que c'est la politique nationale qui décidera si le travailleur du caoutchouc et du textile seront au chômage. Voilà le principal et ce que nous faisons pour nous-même. A mon avis nous avons bien tendance au Canada de choisir la solution facile; c'est-à-dire de rejeter la faute sur les Américains ou quelqu'un d'autre. Pourtant, c'est, en fait, notre propre gouvernement qui devrait être plus intelligent qu'il ne l'est. La question est cependant de savoir ce qui arrivera si nous avons le libre échange. Le Comité canado-américain et maints autres experts canadiens de la politique commerciale étudient cette question d'une façon